

Lettre urgente 17-07

10 décembre 2007

1) Calendrier 2007-2008

LETTRE URGENTE DE LA FIE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

a) Epée féminine et épée masculine senior

La Fédération Australienne vient de nous annoncer que faute de sponsors, elle se trouve dans l'obligation **d'annuler** ses compétitions d'épée féminine et masculine prévues à Sydney les 24-25 mai 2008.

2) Calendrier 2008-2009

Vous trouverez en annexe le projet de calendrier 2008-2009, qui n'a subi aucune modification par rapport au calendrier 2007-2008, et a donc été reconduit intégralement.

En effet, le Comité Exécutif de la FIE, lors de sa réunion du 23 novembre 2007 à Madrid, a souhaité étudier plus avant le projet de restructuration complète du calendrier (réduction du nombre de compétitions à 11 par arme, espacements de deux semaines entre les compétitions, etc.).

Par conséquent, cette restructuration a été reportée au calendrier de la saison 2009-2010.

Les fédérations nationales qui souhaitent que des modifications soient apportées au projet ci-joint doivent les faire parvenir au siège de la FIE avant le 31 janvier 2008, soit par fax (+41 21 320 31 16), soit par e-mail (info@fie.ch)

Page 2/2

3) Championnats du Monde J/C 2008 à Acireale (ITA)

Veillez trouver en annexe la liste des officiels désignés, ainsi que le programme des compétitions, dont les dates ont été avancées d'un jour suite à la décision du Congrès 2007 de ne pas accepter la nouvelle formule des équipes. Ces documents figurent aussi sur la page d'accueil du site Internet de la FIE.

4) Assemblée générale 2008

Je vous prie de trouver ci-joints les documents concernant la participation à l'Assemblée générale de la FIE, qui se tiendra le 5 avril 2008, à 14h00, à l'**Excelsior Palace Terme (salle "Fellini")**, Acireale (ITA) :

- Une lettre de **convocation** ;
- **Le formulaire de participation** à envoyer à la FIE par e-mail (info@fie.ch) ou par fax **avant le 15 mars 2008**.
- **Le formulaire de pouvoir**, pour les fédérations nationales qui n'assisteront pas à l'Assemblée générale, à envoyer à la FIE par e-mail (info@fie.ch) ou par fax **avant 15 mars 2008**

La réunion du calendrier aura lieu immédiatement après l'Assemblée générale.

Rappel : La cotisation annuelle 2007-2008 doit être payée avant le 15 mars 2008.

En cas de non-paiement de leur cotisation, les fédérations ne pourront pas voter à l'Assemblée générale.

René Roch
Président

